

# LIBERTÉ POUR LES 3+4 DE BRIANÇON

## **19 au 23 septembre – Passamontagna**

Marche / discussions / actions itinérants à travers la frontière franco-italienne dans le Briançonnais

## **21 septembre, 19h – Repas de soutien**

(Manifesten – 59 rue Thiers)

Présentation de l'affaire co-organisé avec le mensuel CQFD

## **4 octobre, 19h - Meeting à Solidaires**

Avec des inculpé.es, des exilés ayant déposé une plainte collective contre l'Italie et des témoignages de mineurs sur la terreur policière régnant à la frontière franco-italienne

## **27 octobre – Concert de soutien à la Dar Lamifa**

Programmation à venir !

**8 nov. - Procès / rassemblement devant le tribunal de Gap (départ collectif de Marseille en cars)**

Contact : [mars3plus4debriancon@riseup.net](mailto:mars3plus4debriancon@riseup.net)

# LIBERTÉ POUR LES 3+4 DE BRIANÇON

## **19 au 23 septembre – Passamontagna**

Marche / discussions / actions itinérants à travers la frontière franco-italienne dans le Briançonnais

## **21 septembre, 19h – Repas de soutien**

(Manifesten – 59 rue Thiers)

Présentation de l'affaire co-organisé avec le mensuel CQFD

## **4 octobre, 19h - Meeting à Solidaires**

Avec des inculpé.es, des exilés ayant déposé une plainte collective contre l'Italie et des témoignages de mineurs sur la terreur policière régnant à la frontière franco-italienne

## **27 octobre – Concert de soutien à la Dar Lamifa**

Programmation à venir !

**8 nov. - Procès / rassemblement devant le tribunal de Gap (départ collectif de Marseille en cars)**

Contact : [mars3plus4debriancon@riseup.net](mailto:mars3plus4debriancon@riseup.net)

## **Relaxe pour les 3+4 de Briançon !**

Le jeudi 8 novembre 2018 aura lieu à Gap le procès de 7 militant.es dont quatre français.es, deux suisses, et une italienne. Ceux-ci risquent 10 ans de prison et 750.000 euros d'amende. Il leur est reproché «l'aide à l'entrée sur le territoire français d'étrangers en situation irrégulière, le tout en bande organisée» à l'occasion de la marche spontanée de solidarité du 22 avril dernier, en réaction aux provocations racistes de Génération Identitaire.

Cette convocation groupée en justice fait suite aux nombreuses pressions et tentatives d'intimidations que subissent depuis des mois les personnes solidaires. Elle s'inscrit aussi dans un contexte de renforcement de la violence des politiques migratoires depuis de nombreuses années. Ce durcissement touche plus particulièrement les personnes en exil qui en sont les principales victimes (enfermement, renvoi, délit de faciès, vol, passage à tabac, menace à l'arme à feu, intimidation, ...).

Cette situation désastreuse et injuste qui prévaut à la frontière nous pousse aussi à adopter un regard critique sur les dysfonctionnements de cette société capitaliste et coloniale dont des milliers d'exilé.es subissent les conséquences.

Au-delà du soutien aux 7 personnes convoquées en justice, nous tenons à ce que la solidarité qui se manifesterà lors de ces mobilisations soit une occasion de témoigner de notre solidarité aux personnes en exil perpétuellement criminalisées et déshumanisées, de dénoncer les violences et mécanismes sociétaux dont elles sont victimes et de faire des propositions pour un monde plus accueillant pour toutes et tous.

A cet égard, nous appelons à un rassemblement de soutien le plus large possible le 8 novembre devant le tribunal à Gap ainsi qu'à des actions de soutien décentralisées partout, en amont et jusqu'à la date du procès !

**Les frontières sont humaines et non naturelles, à nous de les défaire !**  
**Résistance et Solidarité sans frontières !**

## **Relaxe pour les 3+4 de Briançon !**

Le jeudi 8 novembre 2018 aura lieu à Gap le procès de 7 militant.es dont quatre français.es, deux suisses, et une italienne. Ceux-ci risquent 10 ans de prison et 750.000 euros d'amende. Il leur est reproché «l'aide à l'entrée sur le territoire français d'étrangers en situation irrégulière, le tout en bande organisée» à l'occasion de la marche spontanée de solidarité du 22 avril dernier, en réaction aux provocations racistes de Génération Identitaire.

Cette convocation groupée en justice fait suite aux nombreuses pressions et tentatives d'intimidations que subissent depuis des mois les personnes solidaires. Elle s'inscrit aussi dans un contexte de renforcement de la violence des politiques migratoires depuis de nombreuses années. Ce durcissement touche plus particulièrement les personnes en exil qui en sont les principales victimes (enfermement, renvoi, délit de faciès, vol, passage à tabac, menace à l'arme à feu, intimidation, ...).

Cette situation désastreuse et injuste qui prévaut à la frontière nous pousse aussi à adopter un regard critique sur les dysfonctionnements de cette société capitaliste et coloniale dont des milliers d'exilé.es subissent les conséquences.

Au-delà du soutien aux 7 personnes convoquées en justice, nous tenons à ce que la solidarité qui se manifesterà lors de ces mobilisations soit une occasion de témoigner de notre solidarité aux personnes en exil perpétuellement criminalisées et déshumanisées, de dénoncer les violences et mécanismes sociétaux dont elles sont victimes et de faire des propositions pour un monde plus accueillant pour toutes et tous.

A cet égard, nous appelons à un rassemblement de soutien le plus large possible le 8 novembre devant le tribunal à Gap ainsi qu'à des actions de soutien décentralisées partout, en amont et jusqu'à la date du procès !

**Les frontières sont humaines et non naturelles, à nous de les défaire !**  
**Résistance et Solidarité sans frontières !**